



Ce projet est financé par l'Union européenne

**Si vous séjournez en Turquie sans papiers ou avec un visa expiré et/ou, si vous souhaitez rentrer chez vous et que vous n'en avez pas les moyens
L'OIM PEUT VOUS AIDER À RENTRER CHEZ VOUS !**

L'OIM est une organisation internationale indépendante. Les services et l'assistance de l'OIM sont entièrement GRATUITS.

Tous les travaux et opérations dans le cadre de ce projet sont menés par la Direction provinciale de la migration en coopération de l'OIM. Vos droits et obligations en vertu de la loi numéro 6458 sont garantis.

QUELLES SONT LES ÉTAPES?



1-CONTACTER L'OIM OU L'ADMINISTRATION PROVINCIALE DE L'IMMIGRATION

Contactez l'OIM
iom-istanbul-avrr@iom.int
02129398121
ou bien

L'office de la Direction de la gestion des migrations le plus proche



2-LA DÉCISION VOUS APPARTIENT

- Le Retour Volontaire Assisté et La Réintégration (AVRR) est strictement volontaire.

- L'OIM est une organisation internationale indépendante.

- L'OIM vous aidera à rentrer chez vous uniquement si vous le souhaitez.



3-DEMANDE D'AVRR

Vous êtes responsable de votre demande, y compris pour la présentation des informations correctes sur votre nationalité et votre identité.

QU'EST-CE QUE L'OIM PEUT FAIRE ?

- Fournir des informations sur le retour dans votre pays
- Aider pour les documents de voyage
- Organiser votre voyage
- Fournir une assistance médicale si nécessaire
- Assistance avant, pendant et après retour
- Fournir une assistance après votre retour

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'OIM Turquie et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.